

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MÉTROPOLE DE LYON LE 30 MAI 2017

Discours de Denis EYRAUD, Président

Monsieur le Vice Président de la Métropole de Lyon en charge de l'Environnement, de la Santé et du Bien-être dans la ville, cher Thierry PHILIP,
Monsieur le Vice Président en charge du Développement durable, de la Biodiversité, de la Trame verte et de la Politique agricole, cher Bruno CHARLES,
Madame la Maire du 7^{ème} Arrondissement de Lyon, Vice-Présidente de la Métropole en charge de la Culture, chère Myriam PICOT,
Mesdames et messieurs les élus de la Métropole, de ses communes et arrondissements,
Mesdames et messieurs les agents des collectivités territoriales,
Mesdames et messieurs les présidentes et présidents d'associations,
Mesdames, messieurs, chers amis de la Maison de l'Environnement,

Aujourd'hui, est un grand jour pour la Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon, jour de l'inauguration de ses nouveaux locaux du 14 avenue Tony GARNIER à Lyon 7^{ème}. Je suis très heureux, au nom de tout le Conseil d'Administration de la Maison de vous accueillir dans ces vastes locaux mis par la Métropole de Lyon à la disposition des associations vouées à la protection de l'Environnement, à l'Ecologie et au Développement Durable de son territoire et à leur Maison commune.

Certains pourront être surpris de me voir ici, me connaissant plus comme président de l'Union des Comités d'Intérêts Locaux de la Métropole de Lyon, plus connue sous l'acronyme d'UCIL. Il y a 3 ans en effet, les membres de la Maison Rhodanienne de l'Environnement m'ont porté à la présidence de leur association. Rien ne me prédisposait à occuper ce poste, n'étant pas issu de la branche naturaliste des défenseurs de l'environnement. Même si je n'étais pas candidat, j'ai accepté par respect pour cette institution et en souvenir de Paul SCHERRER, ancien président de l'UCIL, qui fut lui-même président de la MRE qu'il avait contribué à fonder. Depuis lors, l'UCIL porte au sein de cette Maison, avec bien d'autres associations, les problématiques spécifiques à l'écologie urbaine, au cadre de vie de l'habitant, à la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti, et à la participation citoyenne.

Pour vous éclairer sur les buts et activités de cette Maison, je vais essayer de répondre aux trois grandes questions existentielles :

- D'où venons-nous,
- Qui sommes-nous ?
- Où allons-nous ?

1- D'où venons-nous ?

Le 20 avril 1989, deux siècles après la Révolution Française, se déroule l'assemblée générale constitutive d'une « Association pour une Maison de l'Environnement à Lyon », qui regroupe la FRAPNA Région (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature), la FRAPNA Rhône, le Conservatoire du Patrimoine Naturel Rhône-Alpes (CORA qui deviendra plus tard LPO), l'UCIL (Union des Comités d'Intérêts Locaux et

d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise) et le CLAERA (Collectif Lyonnais des Associations pour l'Environnement Rhône-Alpes). Cette assemblée nomme un président, Yves VERILHAC, alors permanent de la FRAPNA, et un vice-président, Paul SCHERRER, alors président de l'UCIL. En février 1991, Yves VERILHAC ayant été nommé conseiller au cabinet de Michel NOIR, c'est Gérard HYTTE qui le remplace comme président de cette association de préfiguration. Mais ce ne sont pas quelques associations impécunieuses qui peuvent seules réaliser cet ambitieux projet, il faut des finances qui seront apportées par les collectivités territoriales : Département du Rhône, Grand Lyon, Ville de Lyon et Région Rhône-Alpes. Un lieu est trouvé, le 32 rue Sainte Hélène, au cœur de la Presqu'île, à l'angle de la rue de la Charité, immeuble de 3 niveaux vendu par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (pour loger des associations alors sans locaux, ça ne s'invente pas !). L'achat est fait par les 4 collectivités fin 1992. Il faut rénover et agrandir ce bâtiment. Même l'Etat sollicité apporte quelques subsides fin 1994. Enfin, le nouveau bâtiment est inauguré le 10 mars 1995. Le 28 juin 1994, l'assemblée générale constitutive de l'« Association de gestion de la Maison Rhodanienne de l'Environnement » avait précédé cet événement. La Région Rhône-Alpes ne désirant pas être administrateur, à côté d'un premier collège formé par les associations vouées à la préservation de l'Environnement, est constitué un second collège des collectivités partenaires et financeuses : Département du Rhône, Grand Lyon et Ville de Lyon. La Ville de Lyon se désistera plus tard au profit du seul Grand Lyon compétent pour cet équipement d'agglomération.

Dès mai 1994 un projet associatif est réalisé à la demande des collectivités partenaires. Il cherche à définir ce que la MRE pourra, à terme, réaliser et offrir comme activités, ainsi qu'à cerner ses différents publics. Ce document est d'autant plus indispensable, que pour les associations résidentes ou membres, les réalités sont différentes, chacun a sa vision, son objet associatif. Suivant qu'on est salarié de la MRE, salarié des associations adhérentes et résidentes, administrateur, militant, utilisateur, élu, les perceptions des enjeux et le vécu seront différents.

Ce projet associatif est encore aujourd'hui d'une grande pertinence. L'essentiel du document est consacré à la « Maison pour faire partager des connaissances et des passions ». La MRE devra donc :

- accueillir tous les publics ...
 - créer et entretenir une culture de l'environnement ...
 - être un catalyseur pour le développement des échanges entre tous les acteurs de l'environnement : le public, les associations, les entreprises, les collectivités ...
 - gérer, développer et animer avec toutes les associations membres le lieu d'information, de formation, de rencontre et d'échange que constituera cette Maison.
- Beaucoup de réalisations sont prévues dans ce texte prospectif qui va jusqu'à imaginer des collaborations possibles avec d'autres Maisons de l'Environnement, préfigurant les liens privilégiés qui se tisseront avec la MNEI de Grenoble ou les Rencontres des Maisons de toute la France en mars 2013 à l'initiative de la MRE.

Enfin, lors du CA du 1^{er} décembre 1994, est décidé la création d'un poste de Direction. Yves MICOUD, agent détaché du Conseil Général, deviendra le premier directeur en place le 3 juillet 1995, veille de la première AG ordinaire de la MRE.

En octobre 1997, le Grand Lyon demande à la MRE de prendre en charge la gestion et le développement d'un lieu de pédagogie de la nature récemment créé sur la commune de Francheville : Le Grand Moulin de l'Yzeron. Cette propriété avait été achetée par la collectivité en décembre 1992 et une partie des bâtiments restaurée en 1996 et 1997. La MRE recrute alors un directeur pour construire un projet

pédagogique et établir une première programmation en partenariat avec les associations membres. Le principe de faire intervenir les animateurs salariés des associations est retenu. Les thématiques proposées s'appuient sur les espaces naturels environnants et concernent essentiellement la faune, la flore, l'éco-citoyenneté et l'éducation au développement durable. Le programme d'activité s'élargit au printemps 2000 avec des propositions d'animations en direction du grand public le week-end, ce qui nécessite le recrutement d'une animatrice dédiée.

Le Conseil Général n'ayant pas désiré s'associer à ce nouveau projet, le budget de fonctionnement du Grand Moulin sera toujours pris en charge par le seul Grand Lyon, tandis que le budget de fonctionnement du 32 rue Sainte-Hélène (la Maison) sera partagé par moitié entre Grand Lyon et Département.

En 2008, un partenariat a été établi avec la Région Rhône-Alpes pour créer un réseau documentaire, sous la direction de Jean-Pierre ESPAZA, avec une infrastructure dédiée : une base de données des documents des membres de la MRE, un plan de classement commun et un portail documentaire pour interroger cette base de données.

En 2011, des liens ont été noués avec la MNEI, Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère basée à Grenoble, pour effectuer des actions communes financées par la Région Rhône-Alpes puis Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs. Les actions phares sont :

- Animation du Prix lycéen du livre environnement
- Animation du Prix Régional du livre environnement
- Réalisation de dossiers bibliographiques « Bibliovertes »
- Réalisation d'une exposition "écrits de nature" (visible aujourd'hui dans le grand forum de la Maison)
- Recueil de témoignages des premiers militants associatifs en faveur de l'environnement : avec la réalisation du film "Mémoire de militants, il n'y a pas de vie sans engagement"

Ce partenariat avec la Région devenue Auvergne Rhône-Alpes a été durable grâce à des CPO triennales et celle-ci participe encore aujourd'hui au financement d'actions réalisées en 2017 par la ME, mais l'annualisation de cette aide nous place dans l'incertitude pour les années à venir.

2- Qui sommes-nous ?

Je répondrai à cette question par un simple aperçu des activités de la Maison sur un an, sans vous noyer dans un compte-rendu d'activité aussi exhaustif que rébarbatif.

Nos missions

- Éduquer à l'environnement vers un développement durable : sensibilisation, accompagnement de démarches, pour tous les publics ;
- Donner accès à la culture environnementale par notre centre de ressources, l'organisation de conférences, de débats citoyens, d'expositions, d'événements ;
- Être un lieu de rencontre et d'innovation inter-associative, en mettant des moyens et ressources mutualisés à disposition de nos associations membres, et de nos partenaires.

Nos domaines d'expertise

Ils sont très divers :

- Environnement, écologie,
- Energies,
- Développement durable,
- Déchets, économie circulaire,
- Pollutions, santé,
- Patrimoine, urbanisme, transport, participation citoyenne,
- Education à l'environnement... et bien d'autres.

Nos activités

Publics enfants et scolaires

- 280 animations pédagogiques réalisées / an, grâce aux associations membres, auprès de 6 800 enfants
- 20 ateliers enfants et 2 stages nature (4 jours chacun)
- 1 Prix littéraire « Lire pour Demain », mobilisant 40 lycées, 40 classes et 1200 lycéens
- Et depuis cette année un Prix littéraire collégiens expérimental, mobilisant 9 collèges.

Publics adultes

- 25 conférences et débats / an mobilisant plus de 600 participants
- 8 expositions / an
- 7 000 références à la médiathèque de l'environnement
- 1 Prix littéraire « Prix du Livre Environnement » avec 33 structures partenaires et 2000 lecteurs
- 1 chronique radio mensuelle « la voix verte » sur RCF diffusée sur l'ensemble du territoire régional et effectuée par notre directeur François FIARD
- 35 ateliers et animations adultes (300 participants)
- 30 balades urbaines et sorties nature (600 participants)
- 4 200 personnes accueillies sur stands (Grand Moulin, Primevère, Jour de la Nuit, Fête de la Science et autre)

Professionnels (collectivités, entreprises, associations, enseignants, chercheurs) et grand public

- La production annuelle d'un dossier bibliographique « Biblioverte »
- 16 000 références dans le réseau documentaire (9 000 références associatives et 7 000 références à la médiathèque de l'environnement)
- Un appui méthodologique et technique à la constitution de fonds documentaires (entreprises, bibliothèques)
- Un réseau de 35 membres associatifs et une communication grand public par un site internet (50 000 pages vues/an), 2 600 abonnés à la newsletter, 10 000 livrets d'activités distribués / semestre
- Plus de 600 réunions / an dans les locaux de la Maison de l'Environnement
- Tous les deux ans : des Rencontres entre professionnels (associations, entreprises, collectivités)

3- Où allons-nous ?

Si, au départ, la MRE avait pour ambition de loger physiquement ses 7 associations fondatrices et de mettre à leur disposition des moyens partagés (salles de réunion, moyens de reproduction, moyens de diffusion), la première ambition s'est rapidement révélée illusoire car les murs n'étaient pas extensibles. La demande du public et des collectivités en matière d'écologie et de développement durable a été très rapide, sinon exponentielle depuis 1995. Certaines associations, en particulier naturalistes, ont grandi, tant en nombre d'adhérents qu'en nombre de salariés effectuant les missions de plus en plus nombreuses qui leur étaient confiées (études, animations et autre), leur imposant de quitter des lieux trop exigus, tandis que nombre de nouvelles associations adhérentes à la Maison demandaient aussi un local pour leurs bénévoles ou salariés. C'était là la rançon d'un succès qui ne s'est jamais démenti. Le nombre des associations membres est ainsi passé de 7 à 35 aujourd'hui et ce n'est qu'un début, de nouvelles candidatures pertinentes nous arrivant régulièrement. Mais les moyens partagés ne pouvaient évidemment pas non plus suivre cette progression des demandes (une salle de conférence pour seulement 50 personnes au second étage et une salle de réunion et d'animation pour 25 personnes).

C'est pourquoi, dès 2010, à la demande du Président Gérard COLLOMB, très conscient des besoins exprimés par la MRE, un programme pour une grande Maison de l'Environnement fut élaboré et acté en 2011. La dualité initiale maintenue entre locaux d'hébergement privatifs des associations et moyens partagés, a abouti à un projet très ambitieux de 2.300 m² utiles. Forte du soutien renouvelé du Grand Lyon et du Département du Rhône, il restait à la MRE à trouver le lieu pour réaliser cette « MRE2 ». L'espoir d'une implantation dans des bâtiments existants au Parc Blandan ayant été déçus, une nouvelle réalité vint alors bouleverser le paysage institutionnel qui présidait au fonctionnement et à l'avenir de notre Maison. La création, le 1^{er} janvier 2015, de la Métropole de Lyon par fusion du Département et du Grand Lyon sur le territoire de celui-ci, a impliqué une modification des statuts de notre association. Celle-ci regroupait depuis 20 ans deux collègues, l'un composé des associations membres actifs, l'autre des membres de droit qu'étaient nos deux collectivités de tutelle : Département et Grand Lyon. Ces collectivités ayant décidé l'attribution de la Maison de l'Environnement à la seule Métropole, le second collègue ne s'imposait plus et celle-ci a préféré intégrer le premier collègue, au sein des membres actifs fondateurs. Un second collègue a toutefois été recréé, mais pour héberger des membres « partenaires » qui, sans prendre part à la gestion de la Maison de l'Environnement, élargiront son champ de vision, son expertise, son assise territoriale et sa connexion à l'ensemble de la société. Cette ouverture, que nous avons souhaitée, à des universités, des fondations, des collectivités, des organismes ou associations proches ou complémentaires, des sachants ou des entreprises, me paraît pouvoir constituer dans l'avenir un atout majeur pour l'évolution, le redéploiement et la pertinence des activités de cette Maison au service de l'environnement, de l'écologie et du développement durable de notre Métropole. Cette remise à jour des statuts fut actée le 22 février 2016 lors d'une AG extraordinaire.

Il ne vous aura pas échappé que 2015 et les années suivantes ont vu fondre comme neige au soleil les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, ce qui a rejailli sur les associations subventionnées par la Métropole, dont la ME. Après des premières recherches de nouveaux locaux infructueuses sur la base du programme 2011,

menées par le service immobilier de la Métropole, il fallu bien se rendre à l'évidence : le temps n'était plus pour la collectivité à un projet, certes ambitieux et enthousiasmant, mais beaucoup trop coûteux. Le CA de la ME prit donc une nouvelle voie, celle d'abandonner l'hébergement des associations membres dans des locaux privatifs (il n'y en avait alors plus que 5 sur 35 dans la Maison) et d'abandonner également la gestion du Grand Moulin de l'Yzeron qui nécessitait de nouveaux investissements, mobilisait deux postes de salariés, et souffrait depuis toujours d'une insuffisance de desserte en transport en commun, au profit d'une augmentation considérable des moyens partagés et de la médiathèque. Ce lieu fut alors trouvé, il abritait alors une pizzeria, face à la Halle Tony Garnier à Gerland.

Ses avantages étaient nombreux :

- Excellente situation dans l'hyper-centre de l'agglomération,
- Excellente desserte par les TC : ligne de tramway T1 et métro ligne B,
- Proximité immédiate du Parc de Gerland et de la berge gauche du Rhône,
- Proximité d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur : Lycée International, ENS Sciences, ENS Lettres, Université Lyon I,
- Proximité d'autres établissements publics intéressants avec lesquels nous pourrions nouer des liens de partenariat : Musée des Confluences, Maison de l'Eau...
- Locaux entièrement à rez-de-chaussée, présentant une grande façade et une entrée directe sur le trottoir de l'avenue Tony Garnier, et situés au-dessus d'un parking automobile public.

Tout est alors allé très vite. Un projet de transformation de cette pizzeria fut proposé par la Maison à la Métropole qui accepta, au mois de juillet 2016, de louer ces locaux pour 9 ans et de faire réaliser les aménagements nécessaires. Les travaux ont débuté en octobre et se sont terminés au mois de février dernier. Le déménagement a pu se dérouler fin février grâce à la bonne volonté de tous.

Les locaux dans lesquels nous sommes ont une superficie de 750 m² utiles et comportent :

- Un hall d'entrée et d'exposition de 93 m²,
- Une médiathèque de l'environnement de 135 m² (augmentée de 50% par rapport à la précédente), comportant une banque d'accueil et un bureau pour 2 salariés du service documentaire.
- Une salle de conférence pour 100 personnes,
- Deux salles de réunion et de formation pour 50 personnes,
- Deux forums polyvalents (petite réunion, travail en commun, permanence...),
- 4 bureaux pour les salariés de la Maison et son administration (6 postes de travail),
- Une cafétéria et des sanitaires,
- Un patio privatif intérieur de plus de 200 m².

Tous ces espaces sont très bien éclairés naturellement et totalement indépendants des immeubles de bureaux dont ils constituent le socle. Les cloisons de la médiathèque et des forums sont entièrement vitrées afin de faire comprendre au public que notre Maison se veut ouverte à tous et pas seulement aux membres de nos associations.

Comme les locaux ne permettaient pas le stockage indispensable du matériel pédagogique, des panneaux d'exposition et du fond documentaire, la Métropole a également mis à notre disposition un très grand garage situé non loin de là, rue de Gerland.

Après la modification de ses statuts, la mise au point de son projet immobilier suivi de son déménagement, la Maison de l'Environnement s'est attelée à la refonte de son projet associatif. Ce sera bientôt chose faite lors de la prochaine assemblée générale ordinaire du 12 juin prochain. Enfin, la remise à niveau du règlement intérieur tenant compte des nouveaux locaux, sera effective au même moment. Ainsi, la Maison de l'Environnement sera-t-elle totalement remise en ordre de marche, 22 ans après sa création.

La mission de l'année à venir sera de remplir ce second collège des partenaires qui voudront bien contribuer à l'édification et au rayonnement de cette Maison.

J'extraits du futur projet associatif renouvelé quelques pistes pour les années à venir. La Maison s'engage à nouveau dans le renforcement des acteurs associatifs en mettant gratuitement à leur disposition ses salles de réunion équipées, ses espaces d'exposition et ses moyens de diffusion de l'information. Elle s'engage également à poursuivre la sensibilisation de tous les publics, à les accueillir et à les orienter, en collaboration et en complémentarité avec ses associations membres. Elle contribue à la diffusion de la culture environnementale et du développement durable par son centre de ressources et par sa programmation variée d'activités : conférences, débats, ateliers, prix littéraires et autre. Elle développe les synergies et les projets communs, contribue à un accompagnement des initiatives citoyennes et promeut une éco-citoyenneté dans tous les secteurs de la société et auprès de toutes ses institutions du territoire en s'appuyant sur l'expérience et les savoir-faire de ses associations membres.

4- Remerciements

Que de chemin parcouru en quelques mois !

Je tiens à remercier au nom de la Maison de l'Environnement et en mon nom propre tous ceux qui se sont mobilisés pour la réussite de ce projet :

- En tout premier lieu le Président de la Métropole de Lyon, Monsieur Gérard COLLOMB, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, qui a été très attentif à nos besoins et qui a voulu cette nouvelle Maison de l'Environnement,
- Les Vice-Présidents, Messieurs Thierry PHILIP et Bruno CHARLES, qui ont soutenu efficacement nos démarches,
- Madame Arabelle CHAMBRE-FOA, Directrice du cabinet du Président,
- Madame Nicole SIBEUD, Directeur général adjoint en charge du développement urbain et du cadre de vie, que le Président avait chargée de la lourde charge de mener à bien cette opération,
- Messieurs Jean-Luc ARNAUD et Michel BARILLÉ, du Service Patrimoine Immobilier, qui ont recherché ces locaux et suivi les travaux de rénovation,

Je désire également associer à cette cérémonie tous les anciens présidents (tes) et directeurs (trices) de cette Maison, qui, chacun à sa façon, lui ont permis de vivre et de se développer :

- Présidents et Présidentes: Gérard HYTTE, André MARTIN, Anne-Marie HASSON, Patrice GAVRIN, Jean-Paul DRILLIEN, Pierre ATHANAZE et Jean-Claude CHENU,
- Directeurs et Directrices : Yves MICOUD, Geneviève JACOBELLI, Vincent PACORET, Bruno CHARLES, Simone CHABROUD, Laurence LEMAÎTRE et Miren KERBAT.

Mais rien n'aurait été possible sans le soutien actif et continu de nos collectivités de tutelle, et aujourd'hui de la Métropole de Lyon dont je tiens à remercier les agents du Service « Ecologie et Développement Durable » avec qui nous travaillons en permanence : Pierre-Jean ARPIN, Anne-Marie LAURENT, Olivier MARTEL et Sylvie PISLAR.

Merci également aux membres du Bureau et à ceux du Conseil d'Administration de la ME, bénévoles qui n'hésitent pas à donner beaucoup de leur temps, souvent jusqu'à des heures très tardives, pour la gestion de cet établissement et des projets communs (qu'ils m'excusent de ne pas les citer tous).

Enfin, je terminerai ces remerciements par un coup de chapeau au remarquable dévouement des salariés de la Maison (Delphine HUGON, Thierry GAULTIER, Tiphaine JAPIOT, Odile ROSTAING et Vanessa MINARRO) qui, sous la conduite efficace de notre Directeur François FIARD, ont su mener à bien dans un temps record ce déménagement. Je souhaite également à Jean-Pierre ESPAZA, notre responsable du pôle documentaire, en arrêt maladie, un prompt et complet rétablissement.

Alors que souhaiter de plus ?

Que cette Maison de l'Environnement continue longtemps, sous d'autres présidences, à répandre la culture environnementale dans notre belle Métropole, qu'elle soit un lieu de débat apaisé et bienveillant où chacun écoute l'autre et cherche à le comprendre plus qu'à l'affronter. C'est sans doute beaucoup demander, mais tout est possible quand la volonté partagée est là, ces nouveaux locaux en sont la preuve. Depuis un peu plus de deux mois de fonctionnement, j'ai pu constater qu'ils sont très utilisés par nos associations, certaines manifestations dépassant même leur capacité et regroupant un public jeune, motivé et enthousiaste. C'est la meilleure réponse apportée à ceux qui ont un jour douté de l'utilité de nos ambitions. Qu'il en soit ainsi pour longtemps et que cette nouvelle Maison soit rapidement insuffisante, c'est ce que je souhaite ardemment.

Je vous remercie tous pour votre présence, votre soutien et votre attention.

Denis EYRAUD

Président de la Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon